

Conseil de quartier Louis Blanc/Aqueduc
Compte rendu de l'assemblée générale
du 09 juillet 2018

Cette réunion du Conseil de quartier qui s'est tenue à l'école élémentaire Louis Blanc a réuni environ 80 participants. Voici les principaux sujets qui étaient à l'ordre du jour.

1. Soutien pour l'achat de 6 tablettes numériques pour l'école maternelle Louis Blanc

Un financement de 3 200 € a été voté par le conseil de quartier, correspondant à l'acquisition de 6 tablettes qui serviront au suivi des élèves et à la communication avec les parents.

2. Espace public et paysage de la rue

Intervention du commissaire divisionnaire Jacques Rigon en charge de la zone de sécurité prioritaire 10-18 (ZSP) en place depuis 6 mois. Il a présenté le dispositif de la ZSP et les premiers résultats obtenus.

En plus du 18^{ème}, la ZSP couvre une partie du quartier Louis Blanc/Aqueduc et permet d'avoir :

- Plus de policiers : 40 policiers dédiés à la ZSP
- Des relais au niveau judiciaire
- La coordination des acteurs

Les objectifs :

- Être visible
- Être à l'écoute des habitants
- Agir selon les retours du terrain

Une cellule d'écoute et de traitement des doléances a été mise en place : ecoute10@interieur.gouv.fr, téléphone : 01.53.19.43.38

Les habitants peuvent exprimer leurs doléances et la cellule s'engage à leur faire un retour.

Premiers résultats :

- Deux opérations par jour en moyenne, dont une partie menée conjointement avec la DPSP, service municipal chargé de lutter contre les incivilités. Ces opérations concernent des actions de sécurisation, la verbalisation des stationnements gênants et irréguliers, la lutte contre la délinquance, les nuisances sonores et incivilités, le travail dissimulé et les ventes à la sauvette, le respect des réglementations par les commerces...
- Les associations reçues tous les mois (pour le 10^{ème} : associations « Demain La Chapelle », « Action Barbès », « Vivre Gares du Nord et Est », « Collectif des parents riverains de la SCMR » et « Riverains Lariboisière Gare du Nord »).
- La mise en place d'indicateurs transparents sur l'efficacité des actions menées. Le commissaire Rigon s'est engagé à faire un point régulier de l'évolution de la situation lors de nos prochaines plénières. Il a enfin demandé de lui communiquer une liste de sites prioritaires où se posent des problèmes récurrents dans notre quartier.

Intervention de Stéphane Bribard, adjoint à la maire du 10ème, chargé de la Sécurité, de la Prévention et de la Nuit :

En l'absence du responsable de la DPSP du 10^{ème} (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection), Stéphane Bribard a présenté succinctement les actions de ce nouveau service municipal dans le quartier. La DPSP a pour objectif premier la lutte contre les incivilités (dépôts d'encombrants, salissures diverses, nuisances sonores, occupation abusive de l'espace public...), ainsi que la protection des équipements et espaces verts municipaux. Dans le 10^{ème}, la DPSP regroupera à terme une centaine de personnes, dont certaines exerceront leurs activités en soirée et le week-end.

3. Questions/ Réponses

Questions au commissaire divisionnaire Jacques Rigon :

Question : Les Autolib du quartier sont squattés et l'état des stations est déplorable. Que comptez-vous faire ?

Réponse : Des actions ont été menées avec Autolib, notamment en novembre et décembre 2017. Plusieurs arrestations ont eu lieu. Malgré l'arrêt prochain du service, il faut garantir qu'il reste disponible.

Question : Il y a des problèmes récurrents de délinquance, d'occupation de l'espace public et de tapage rue Château Landon. Or, cette rue n'est pas dans la ZSP. Pourquoi ne pas l'y intégrer ?

Réponse : La ZSP ne peut pas couvrir tous les territoires. Toutefois, les moyens supplémentaires de la ZSP permettent de libérer des effectifs du commissariat du 10^{ème}. Des actions ciblées sont déjà menées contre les « agressions sonores », elles vont se poursuivre.

Question : Quelles sont les associations qui sont reçues dans le cadre de la ZSP ?

Réponse : 11 associations sont invitées, notamment SOS la Chapelle, Actions Barbès, Demain la Chapelle. Les points mensuels permettent d'évaluer les actions menées et d'avoir des retours du terrain de la part des associations.

Question : Il y a en ce moment une contagion des phénomènes de vente à la sauvette du 18^{ème} vers le 10^{ème}. Notamment à l'angle Philippe de Girard/Perdonnet. Que comptez-vous faire ?

Réponse : C'est important que les forces de sécurité soient informées, ce retour va être pris en compte. Un des objectifs de la ZSP est justement d'avoir une réactivité maximale et d'adapter le dispositif au déplacement des zones de délinquance sur le terrain, pour intervenir rapidement.

Question : A proximité de la Gare du Nord (rue Demarquay), c'est de pire en pire (groupes qui boivent et discutent le soir bruyamment sur le trottoir) et les choses ne bougent pas. Les appels au 17 ne donnent pas de résultat. Dans le meilleur des cas des véhicules de patrouille passent mais sans grand impact.

Réponse : Il reste beaucoup de difficultés à traiter. Les patrouilles à pied vont être privilégiées. Par ailleurs, il vaut mieux passer par la cellule d'écoute du 10^{ème} que par le 17, qui est un canal dédié au signalement des situations d'urgence.

Questions à Stéphane Bribard et Paul Simondon :

Question : Des signalements d'étalages gênant la circulation sur les trottoirs ont été faits à de nombreuses reprises, sans résultat. Pourquoi ?

Réponse : Des verbalisations sont faites régulièrement, mais à 68 € elles sont peu dissuasives malheureusement.

Question : Les nuisances place Jan Karski se poursuivent (consommation d'alcool, tapage, déchets). Comment la situation va-t-elle évoluer, lorsqu'il y aura la nouvelle place ? Comment faire en sorte que ça s'améliore ?

Réponse : C'est un enjeu bien connu, pris en compte depuis le début des concertations sur cette place. Il est prévu de faire un gros effort sur le stationnement illégal et de demander une présence accrue des forces de l'ordre au lancement de la nouvelle place. Par ailleurs, il est demandé aux habitants d'utiliser la place pour que des usages non désirés ne s'y développent pas.

Question : Le problème de l'occupation des trottoirs par les scooters n'est pas réglé (rues La Fayette et du faubourg St Martin), malgré les nombreuses demandes d'interventions faites depuis des années. Que peut-on faire ?

Réponse : Il y a une opération pour verbaliser les magasins de ventes des scooters, qui a apporté des améliorations, mais effectivement ça a repris. Il faut poursuivre les efforts.

Question : La circulation des cyclistes rue Louis Blanc est difficile et dangereuse, avec des véhicules garés systématiquement sur la piste cyclable.

Réponse : ça n'est pas admissible effectivement. Le changement réel viendra du réaménagement de la voirie, avec une piste cyclable séparée de la file de voitures. Par ailleurs, la vidéo verbalisation est une piste à étudier.

Question : Les épandements d'urine dans la rue, ça suffit. Il y en a de plus en plus, pourquoi ne pas augmenter le montant de l'amende ?

Réponse : On est d'accord, des verbalisations ont lieu. Il faudra aussi installer des toilettes, des tests sont en cours. Les bars doivent aussi prévoir des toilettes en bon état pour leurs clients.